

Urbanisme : les habitants se penchent sur les plans

Depuis le 16 avril, 500 personnes se sont déplacées pour participer à l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal. Des tendances se dessinent avec les premières observations.

Enquête

Cinq cents personnes se sont rendues dans l'un des lieux de consultation du plan local d'urbanisme intercommunal depuis l'ouverture de l'enquête publique, le 16 avril. Malgré les 2 600 personnes qui ont visité les documents en ligne, c'est assez peu, sur l'ensemble des habitants de Rennes métropole.

En périphérie, revoir le zonage

À Betton comme à Bruz, les observations écrites concernent essentiellement des propriétaires soucieux de savoir ce qu'ils pourraient encore construire chez eux ou non, voire qui souhaitent changer le zonage pour dépendre d'autres normes.

On trouve aussi quelques demandes à l'échelle de la commune, pour garder un bourg vivant, sécuriser les sentiers pédestres ou prévoir des aires de covoiturage.

À Acigné, le projet éolien mobilise contre lui

Une commune sort du lot dans le registre dématérialisé en ligne. Acigné concerne 10 % des observations, qui se lèvent toutes contre un projet d'éoliennes de 180 m de haut et leurs « nuisances pour les riverains ». Le projet fait beaucoup parler de lui depuis 2015, il devrait voir le jour en 2022. « La taille d'une éolienne ne dépend pas du PLUI, rappelle un commissaire-enquêteur. Par contre, les zones où l'on peut et où l'on ne peut pas mettre d'éoliennes, si. »

Plus généralement, l'immense majorité des observations déposées par les habitants concerne le thème « Zonage et règlement », c'est-à-dire la modification des périmètres, les hauteurs, la végétalisation, et la densification. Elles représentent 46 % de



Il reste deux semaines d'enquête publique sur le futur urbanisme de Rennes métropole. Sur cette photo, une habitante renseigne au sujet de Bruz, avec la présidente de la commission d'enquête.

CRÉDIT PHOTO

toutes les observations déposées pour le moment, en ligne comme dans les bureaux.

Les hauteurs d'immeubles, préoccupations des citoyens

Les citoyens, eux, s'inquiètent davantage de la hauteur des immeubles. C'est particulièrement le cas des observations qui concernent Rennes, puisque la volonté assumée de densifier la ville en la construisant sur elle-même est réaffirmée dans les plans.

Les craintes sur la densification et la grande hauteur de nouveaux bâti-

ments de Rennes sont explicitement mentionnées dans une observation sur quatre, sur le registre dématérialisé. « Si je voulais vivre au Blosne, j'aurais acheté dans le quartier du Blosne », lâche un internaute, qui redoute « des cités-dortoirs à Chanterpie, Saint-Jacques-de-la-Landes et Vezin ».

« Je suis dégoûté, dégoûté ! », peste un habitant de la Poterie, venu à l'hôtel de Rennes métropole, pour voir les plans prévisionnels de son quartier. « La Poterie, c'est assez arboré, et maintenant ils auraient le droit de ne mettre plus que 10 % de

végétalisation au sol sur des nouvelles constructions, soutient-il en montrant les plans. En plus, ils veulent autoriser jusqu'à six étages... »

La Poterie est très régulièrement citée sur le registre dématérialisé mais plutôt à propos du nouveau site d'Aiguillon, prévu sur 17 étages : 141, rue du Vern. Comme pour les hauts immeubles du boulevard de Lattre-de-Tassigny, et de la rue Jean Guéhenno, beaucoup d'habitants souhaitent s'emparer du PLUI pour faire annuler ces projets.

Pauline BRISSE